

SOCIETE DES AMIS DE L'ILE D'AIX
22 rue de Douai
75009 PARIS

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 22 MARS 2019
tenue dans les locaux de la Sauvegarde de l'Art français
22 rue de Douai – Paris 9^{ème}

Monsieur Jean-Pierre Lalaut ouvre la séance, et constate que le quorum est atteint par les présents (40) et les pouvoirs (110).

Le nombre d'adhérents figé depuis l'Assemblée Générale de décembre 2018 est de 232.

Monsieur Jean-Pierre Lalaut s'exprime sur les modalités du scrutin pour le vote des 3 administrateurs prévu à l'ordre du jour et demande 2 assesseurs et 4 scrutateurs.

Sont nommés en tant qu'assesseurs :

- Madame Sophie Denaud
- Monsieur Christophe Gorce

En tant que scrutateurs :

- Madame Quitterie Coudein,
- Madame Dominique Beaussier
- Madame Agnès Jacquemin
- Monsieur Jean-Claude Poisson

Les règles du scrutin sont les suivantes :

- Un bulletin avec les 6 candidats pour 3 postes, il faut par conséquent rayer à minima 3 noms.
- Tout bulletin comportant plus de trois noms sera nul.
- Les résultats seront déclarés par ordre décroissant du nombre de voix.
- Si ex aequo, le candidat le plus âgé l'emportera.

Résultats (deux comptages des bulletins ont été effectués):

- | | |
|------------------------|----------|
| - Jérôme Bédier | 145 voix |
| - Sabine Compère | 95 voix |
| - Thomas Dessallien | 94 voix |
| - Françoise Jacquemin | 56 voix |
| - Catherine Normandin | 43 voix |
| - Philippe Fourdrinier | 10 voix |

En conséquence Jérôme Bédier, Sabine Compère et Thomas Dessallien sont élus administrateurs pour une durée de 3 ans.

L'Assemblée Générale est close, les membres du Conseil d'Administration sont invités à se réunir.
